



PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue
le mardi 1er décembre 2020 à 19 h en la salle du conseil de
l'hôtel de ville, 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à
laquelle étaient présents:

M. Marc Demers, maire et président du comité exécutif,
présent à la salle du conseil, et les conseillers Sandra
Desmeules, membre du comité exécutif, Virginie Dufour,
membre du comité exécutif, Stéphane Boyer, vice-président
du comité exécutif, Ray Khalil, membre du comité exécutif,
Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne,
Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Michel Trottier,
Claude Larochelle, Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De
Cotis, Aglaia Revelakis, Daniel Hébert, Michel Poissant,
Yannick Langlois et Jocelyne Frédéric-Gauthier, tous via
l'application Teams, formant la totalité des membres du
conseil et siégeant sous la présidence de Mme Christiane
Yoakim, présente à la salle du conseil;

sont aussi présents, via l'application Teams:

M. Jacques A. Ulysse, directeur général;
M. Clément Bilodeau, directeur général adjoint -
développement et aménagement du territoire;
M. Benoît Collette, directeur général adjoint - services de
proximité;
M. Babak Herischi, directeur général adjoint -
infrastructures;
Mme Suzie Bélanger, directrice générale adjointe - services
administratifs et corporatifs;
Me Valérie Tremblay, greffière.

CM-20201201-999

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT les dispositions du dernier alinéa de
l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et vu que le
procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue le mardi 3 novembre 2020 à 19 h 01, a été distribué à
tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du
conseil municipal tenue le mardi 3 novembre 2020 à 19 h
01.

ADOPTÉ
(SD-2020-5039)

CM-20201201-1000

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL



CONSIDÉRANT les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et vu que le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 4 novembre 2020 à 16 h 01 suite à la séance ordinaire tenue le mardi 3 novembre 2020 à 19 h 01, a été distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 4 novembre 2020 à 16 h 01 suite à la séance ordinaire tenue le mardi 3 novembre 2020 à 19 h 01.

ADOPTÉ

(SD-2020-5039)

CM-20201201-1001

DÉPÔT - DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

M. le Maire dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires ainsi que les déclarations d'intérêts pécuniaires des conseillers Éric Morasse, Christiane Yoakim, Stéphane Boyer, Sandra Desmeules, Aram Elagoz, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Sandra El-Helou, Vasilios Karidogiannis, Aline Dib, Ray Khalil, Nicholas Borne, Yannick Langlois et Virginie Dufour.

CM-20201201-1002

DÉPÔT - PÉTITION - VITESSE - 100E AVENUE

La conseillère Aline Dib dépose une pétition demandant des mesures d'apaisement de la circulation afin d'assurer la sécurité des citoyens sur la 100e Avenue.

CM-20201201-1003

DÉPÔT - DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La conseillère Aglaia Revelakis dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

CM-20201201-1004

DÉPÔT - DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le conseiller Michel Trottier dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires ainsi que la déclaration d'intérêts pécuniaires du conseiller Claude Larochelle.

CM-20201201-1005

DÉPÔT - DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES



Le conseiller Paolo Galati dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

CM-20201201-1006

DÉPÔT - DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Le conseiller David De Cotis dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

CM-20201201-1007

DÉPÔT - DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

La conseillère Isabella Tassoni dépose sa déclaration d'intérêts pécuniaires.

AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Aglaia Revelakis souligne que le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et que s'amorcent les 16 jours d'activités contre la violence du 25 novembre au 10 décembre.

Elle souligne également le 21e anniversaire de la tragédie de l'École Polytechnique, le 6 décembre.

La conseillère Virginie Dufour mentionne qu'elle fait l'objet d'allégations troublantes qu'elle rejette et qu'elle a demandé une enquête au Directeur général des élections du Québec et au Bureau d'intégrité et d'éthique de Laval-Terrebonne.

Le conseiller Stéphane Boyer mentionne que Laval a réussi à maintenir sa cote de crédit malgré la récession causée par la Covid.

Le conseiller Éric Morasse mentionne que le centre communautaire Saint-Noël-Chabanel a fait l'objet d'une démolition au même moment où s'amorcent les travaux préliminaires à la réalisation du Centre de proximité de l'Est.

Il souligne également le prix remporté par la Société de transport de Laval (STL) pour l'outil «estimateur d'achalandage».

Le conseiller Michel Poissant souligne sa participation à une guignolée spéciale avec un point de ralliement à l'extérieur publiée sur Facebook et mentionne sa disponibilité si d'autres paroisses ou la Société Saint-Vincent-de-Paul ont besoin d'aide.



Le conseiller Michel Trottier souligne le 21^e anniversaire de la tragédie de la Polytechnique et que les conseillers portent le ruban blanc inversé signifiant «non à la violence».

Il souhaite un beau temps des fêtes aux Lavallois et Lavalloises et rappelle l'importance des consignes.

Il invite les citoyens à donner aux banques alimentaires.

Le conseiller Nicholas Borne souligne que le projet requête citoyenne «Citoyen d'abord» a remporté le prix Excellence défi municipal 2020 du Réseau de l'informatique municipale du Québec.

Il rappelle la journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre.

Le conseiller Claude Larochelle félicite M. Normand Brault et Mme Thérèse Guillemette, cofondateurs de l'organisme Opération Père-Noël, qui se sont rendus en finale pour le prix coup de coeur du Gala Top personnalités Metro 2020.

Le conseiller Yannick Langlois invite les Lavallois à la consultation citoyenne du boisé La Source, le 9 décembre de 19 h à 20 h 30.

La conseillère Sandra El-Helou souligne les 12 jours d'action contre les violences faites aux femmes, du 25 novembre au 6 décembre et mentionne que la Ville de Laval a hissé le drapeau devant l'hôtel de ville.

Le conseiller Paolo Galati rend hommage à Mme Pierrette Drolet Manago décédée le 24 novembre, cofondatrice du restaurant Le Vieux Four de Laval à Saint-Vincent-de-Paul.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier souligne l'apport de 2 000 000 \$ du ministère de l'Éducation pour la réussite scolaire et remercie tous les organismes qui travaillent pour aider les jeunes à réussir.

Le conseiller David De Cotis mentionne, qu'avec la collaboration de Ufrûte et de Steak Bleu, 5 familles de 4 personnes recevront des paniers de Noël pendant le mois de décembre.

Le conseiller Ray Khalil félicite les candidats pour le concours de pitch du Pôle régional d'économie sociale de Laval.

Il souligne le prix Guy Paré de l'Association québécoise des transports (AQTR) remis à M. Jean-Sébastien Audet pour



son apport à la table d'expertise sur la sécurité routière.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AUX MEMBRES DU CONSEIL

En raison des mesures particulières prises dans le cadre de la pandémie de la Covid-19 et conformément aux orientations du gouvernement, Mme Diane Durand, conseillère consultation publique et participation citoyenne au Service des communications et du marketing, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens.

Julie Larose
Denyse Baron
Nathalie Bourque
Mégane Perrier Séguin
Pierre Anthian

Vignettes – stationnement – auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS)

Elise Fortier
Réservation en ligne – arénas et piscines – familles de plus de 4 personnes

Dimitri Mousmoulis
Stationnement alternatif – rue Melville

Jonathan Tremblay
Nathalie Léonard
Protection – reboisement – aménagement – parc Sentiers des Bois

Mélanie Guimond
Vidéo – districts électoraux

Louise Labrie
Construction – Maison des Aînés – lot 5 147 089

Marc Patrick Roy
Information promise – configuration – marquage de la chaussée, de stationnement et de transitions

Tony Iannitto
Pénalité – retard de paiement des taxes durant la pandémie

Stéphane Beaulac
Règlement L-2001-3759

Benoit Durand
Georges Pelletier
Manon Pettas
Milieux humides – travaux – proximité des boulevards Saint-Elzéar Ouest et Elsa-Triolet



Joanne Benoit

Circulation – camions lourds – boulevard Lévesque Est

Steve Vézina

Viaduc – boulevard Daniel-Johnson – autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440)

Mesures d'apaisement de la circulation – quartier Renaud
Amélioration – réseau STL

À 21 h, la présidente constate que la durée maximum de 90 minutes de la période de questions des citoyens est atteinte. Conformément au deuxième alinéa de l'article 13.1 du Règlement numéro L-12286, tous les membres présents consentent à la prolongation de cette période pour une durée de 30 minutes.

Jimmy St-Germain

Projets – terres – ancienne usine BASF

François Lagarde

Déclin – usage du français – territoire lavallois

Louis-Carl Choquette

Sécurité – circulation – mesures d'apaisement – face aux 202-206 et 205-207, rue de Montreux

À 21 h 25, la séance est suspendue.

À 21 h 35, Mme Christiane Yoakim déclare la reprise de la séance.

Le conseiller Daniel Hébert est absent de son siège.

CM-20201201-1008

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12754

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, la greffière mentionne qu'une erreur s'est glissée à l'article 4 du Règlement L-12754, le mot «est» doit être ajouté entre «Règlement L-12649» et «modifié»;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer

APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12754 modifiant le



Règlement L-12649 établissant un programme de crédits de taxes à la suite de travaux admissibles effectués sur certaines unités d'évaluation situées sur le territoire de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2020-3815)

CM-20201201-1009

ADOPTION - RÈGLEMENT L-12755

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Stéphane Boyer

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-12755 modifiant le Règlement L-12650 établissant un programme de revitalisation applicable à certains secteurs industriels de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2020-3819)

Les points 8.1 et 8.2 de l'ordre du jour sont retirés.

CM-20201201-1010

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30068

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30068, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'inspections, d'entretien et de réparation d'équipements de levage et de nacelles montés sur véhicules routiers, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Système de distribution intégré, société en commandite (Wajax)
1 336 938,46 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4452)



CM-20201201-1011

**HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION
DE CONTRAT OS-29052**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la préparation des plans et devis ainsi que les services durant la construction pour les travaux de réhabilitation des infrastructures, lot 17, prévus au contrat OS-29052, des honoraires supplémentaires au montant de 4 001,13 \$ à FNX-Innov inc. afin de prolonger d'une centaine de mètres les travaux de la 17e Avenue.

ADOPTÉ

(SD-2020-4400)

CM-20201201-1012

**DEMANDE AU GOUVERNEMENT - APPROBATION -
PROTOCOLE D'ENTENTE - LE COMMISSAIRE DE LA
CONCURRENCE**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

de demander au gouvernement du Québec d'autoriser Ville de Laval, par décret, à conclure un protocole d'entente avec Le Commissaire de la concurrence;

d'approuver le protocole d'entente (et sa version anglaise - Memorandum of Understanding) à intervenir entre Ville de Laval et Le Commissaire de la concurrence à des fins de coopération, de coordination, d'échange de renseignements, d'éducation et de sensibilisation;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit protocole d'entente et sa version anglaise.

ADOPTÉ

(SD-2020-4455)

CM-20201201-1013

**APPROBATION - AVENANT 2020-1 AU CONTRAT DE
PRÊT - MINISTRE DÉLÉGUÉE AU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE RÉGIONAL**

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'avenant 2020-1 au contrat de prêt à intervenir entre la ministre déléguée au Développement économique régional, pour et au nom du gouvernement du Québec, et la Ville de Laval visant à établir les obligations de la Ville en rapport avec la gestion du Fonds local d'investissements (FLI) et les modalités de remboursement;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit avenant.

ADOPTÉ

(SD-2020-4512)

CM-20201201-1014

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - INGÉNIERIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver des crédits supplémentaires au contrat OS-10242 au montant de 5 277,35 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires supplémentaires de WSP Canada inc., pour les services d'ingénieurs-conseils en lien avec le contrat SP-29490 pour les travaux de construction de l'échangeur Val-des-Brises, comprenant un nouveau pont d'étagement au-dessus de l'autoroute Jean-Noël-Lavoie (A-440), entre l'autoroute Papineau (A-19) et le boulevard Pie-IX, et le réaménagement des rues avoisinantes et des bretelles de l'autoroute Jean-Noël-Lavoie Est (A-440), Règlement L-12060.

ADOPTÉ

(SD-2020-4411)

CM-20201201-1015

**APPROBATION - ADDENDA À L'ENTENTE -
CANOPÉE - LE RÉSEAU DES BOIS DE LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda à l'entente concernant la conservation, l'aménagement et la mise en valeur de différents bois à



intervenir entre Ville de Laval et Canopée - Le réseau des bois de Laval concernant les modalités d'utilisation des lieux et des services qui seront offerts pour des montants additionnels de 143 718,75 \$ pour l'année 2020 et de 143 718,75 \$ pour l'année 2021;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit addenda.

ADOPTÉ

(SD-2020-4392)

CM-20201201-1016

**RÉSILIATION DE CONTRAT SP-29582 - JACQUES
POUDRIER**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

de résilier le contrat SP-29582, sans aucune autre demande de service, adjudgé à Jacques Poudrier, par la résolution CM-20181106-809, pour les services de transport de neige et de glace avec opérateurs.

ADOPTÉ

(SD-2020-4181)

CM-20201201-1017

**ADOPTION - CALENDRIER DES SÉANCES
ORDINAIRES DU CONSEIL - 2021**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 apparaissant ci-dessous:

janvier: mardi 12 janvier à 19 h;
février: mardi 2 février à 19 h;
mars: mardi 9 mars à 19 h;
avril: mardi 13 avril à 19 h;
mai: mardi 4 mai à 19 h;
juin: mardi 1er juin à 19 h;
juillet: mardi 6 juillet à 19 h;
août: mardi 10 août à 19 h;
septembre: mardi 7 septembre à 19 h;
octobre: mardi 5 octobre à 19 h;
novembre: pas de séance en raison des élections



municipales;
décembre: mardi 7 décembre à 19 h.

ADOPTÉ

(SD-2020-4684)

Le point 10.9 de l'ordre du jour est retiré.

CM-20201201-1018

APPROBATION - ENTENTE - ÉCO-NATURE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Virginie Dufour

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente à intervenir entre Ville de Laval et Éco-Nature au montant de 600 000 \$, taxes nettes incluses, concernant l'acquisition et l'installation de quais aux berges aux Quatre-Vents, de la Plage-Idéale, de la Plage-Jacques-Cartier et des Baigneurs ainsi que le réaménagement de la rive à la Berge du Garrot;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2020-4764)

CM-20201201-1019

OCTROI - BUDGET ANNUEL - OFFICE MUNICIPAL
D'HABITATION DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

de prendre acte du rapport du comité de travail Ville-OMH sur la pénurie de logements 2020;

d'octroyer un budget annuel récurrent de 152 700 \$ à l'Office municipal d'habitation de Laval pour le financement du service d'aide à la recherche de logement.

ADOPTÉ

(SD-2020-4375)



Le point 10-12 de l'ordre du jour est retiré.

CM-20201201-1020

**APPROBATION - ADDENDA 1 - ENTENTE DE
GESTION - COSMODÔME**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda numéro 1 à l'entente de gestion
intervenue entre la Ville de Laval et le Cosmodôme;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le
vice-président du comité exécutif et la greffière ou la
greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit
addenda.

ADOPTÉ

(SD-2020-5233)

CM-20201201-1021

**APPROBATION - ADDENDA 1 - BAIL EN FAVEUR DU
COSMODÔME**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'addenda numéro 1 au bail intervenu entre la
Ville de Laval et le Cosmodôme concernant la location de
l'immeuble connu et désigné comme étant les lots 1 730 863
et 1 730 864 du cadastre du Québec, situé au 2150,
autoroute des Laurentides (A-15);

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le
vice-président du comité exécutif et la greffière ou la
greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ledit
addenda.

ADOPTÉ

(SD-2020-5287)

CM-20201201-1022

**RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF D'URBANISME**

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Hébert
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

de renouveler le mandat de M. Omar Waedh à titre de membre résident de la Ville de Laval du Comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2020-5221)

À 21 h 57, le conseiller Daniel Hébert reprend son siège, via l'application Teams.

CM-20201201-1023

ADOPTION - RAPPORTS FINAUX - COMMISSION DE LA GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'adopter les rapports finaux de la Commission de la gouvernance concernant les organismes suivants:

Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier (CIBAF);
Canopée - Le réseau des bois de Laval;
Corporation de la Salle André-Mathieu [Co]Motion;
Place des Aînés de Laval - Axion 50 Plus;
Pôle régional d'économie sociale (PRÉS);
Éco-Nature.

ADOPTÉ

(SD-2020-5236)

CM-20201201-1024

AUGMENTATION - BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser les modifications suivantes au budget de fonctionnement de 2020:



augmentation des revenus provenant des droits de mutation de 12 000 000 \$;
augmentation des dépenses reliées au remboursement de la dette à long terme de 12 000 000 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-5245)

CM-20201201-1025

RACHAT PARTIEL ANTICIPÉ - OBLIGATIONS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Stéphane Boyer
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le rachat partiel anticipé, en 2020, d'un montant maximum de 16 200 000 \$ d'obligations émises avant 2007 en vertu du projet de loi 54, plus les intérêts courus sur ces obligations à la date du rachat, le tout conditionnel à l'acceptation de cette opération par le Comité de retraite.

ADOPTÉ

(SD-2020-5245)

CM-20201201-1026

RECONDUCTION - CONTRAT SP-28465

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

de reconduire, pour une période d'un an, à l'adjudicataire et au montant ci-dessous mentionnés, le contrat SP-28465 adjugé par la résolution CM-2014-529 et reconduit par la résolution CM-20191203-1016, pour les assurances collectives de la Ville de Laval et la Fraternité des policiers de Ville de Laval inc., le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Medavie inc. (Croix Bleue Medavie)
6 970 191 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-3782)

CM-20201201-1027

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT SP-29809

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier



APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la cession du contrat SP-29809 pour la location avec opérateur de chargeuses et de niveleuses, lot 1, secteur 4, par Terre Constantin inc. à Les Entreprises Mario Constantin inc. et la cession du lot 39, secteur 2, par Mario Constantin à Les Entreprises Mario Constantin inc., et ce, jusqu'à la fin prévue desdits contrats et selon les montants disponibles entre les montants actuellement payés et facturés, moins les montants adjugés.

ADOPTÉ

(SD-2020-4254)

CM-20201201-1028

OCTROI - CONTRAT EXE-0483

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat EXE-0483, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien, de réparation et de fourniture de pièces pour équipements de marque Prinoth (Bombardier), pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services du 29 septembre 2020 et des documents de demande de prix:

Équipement Plannord ltée
1 207 465,05 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4444)

CM-20201201-1029

OCTROI - CONTRAT EXE-0420

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'octroyer le contrat EXE-0420, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le renouvellement de l'utilisation de la plateforme Dialog Insight pour le service de distribution de courriels, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

REP Solution interactive inc.



494 174,05 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4491)

CM-20201201-1030

RECONDUCTION - CONTRAT EXE-0345

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz

APPUYÉ PAR : Éric Morasse

et résolu à l'unanimité:

de reconduire, pour une période d'un an, aux adjudicataires et aux montants ci-dessous mentionnés, les lots 1C (alun) et 4A (chlore gazeux) du contrat EXE-0345, adjugé par la résolution CM-20181204-896, pour l'acquisition et la livraison de sulfate d'aluminium 48 % (alun) en vrac et de chlore gazeux en cylindre de 907,2 kg (UMQ), le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Chemtrade Canada ltée

lot 1C

3 417 721,56 \$;

Brenntag Canada inc.

lot 4A

284 908,05 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4669)

CM-20201201-1031

RATIFICATION - PROLONGATION - CONTRAT OS-SP-29336

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse

APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de ratifier la prolongation de la durée initiale du contrat OS-SP-29336 concernant les services professionnels pour la réalisation de la révision de la réglementation d'urbanisme de la Ville de Laval pour une période additionnelle de 28 mois.

ADOPTÉ

(SD-2020-4792)

CM-20201201-1032

ADJUDICATION - CONTRAT SP-30094



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat SP-30094, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'équipements informatiques bureautiques, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Solutions informatiques InSo inc.
2 191 705,87 \$.

ADOPTÉ
(SD-2020-4868)

CM-20201201-1033

ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-30069

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat OS-SP-30069, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour l'auscultation des conduites en béton à gros diamètre par la méthode des ondes acoustiques, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Can-Explore inc.
447 450,51 \$.

ADOPTÉ
(SD-2020-4922)

CM-20201201-1034

RECONDUCTION - CONTRAT SP-29856

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

et résolu à l'unanimité:

de reconduire, pour une période d'un an, à l'adjudicataire et au montant ci-dessous mentionnés, le contrat SP-29856, adjugé par la résolution CM-20200114-44, pour les services animaliers de la Ville de Laval, le tout selon les termes et



conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Le Berger Blanc inc.
1 131 354 \$.

ADOPTÉ

(SD-2020-4939)

CM-20201201-1035

**RÉSOLUTION AMENDÉE - ADJUDICATION -
CONTRAT SP-30082**

ATTENDU QUE, par la résolution CM-20201006-845, le conseil adjugeait le contrat SP-30082 pour les services de transport de neige et de glace avec opérateurs, pour une période de 3 ans, à 86 adjudicataires;

ATTENDU QUE, par la résolution CM-20201104-983, le conseil amendait la résolution CM-20201006-845 afin d'ajouter un adjudicataire;

ATTENDU QU'il y a lieu d'ajouter à nouveau un adjudicataire à ladite résolution d'adjudication;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Ray Khalil
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

d'amender la résolution CM-20201006-845 afin d'ajouter le soumissionnaire ci-dessous mentionné:

88. Serge Doré.

ADOPTÉ

(SD-2020-5063)

CM-20201201-1036

**APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE ET
DE SERVICE - CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE LAVAL**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière et de service à intervenir entre la Ville de Laval et la Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL) au montant de 303 985 \$;



d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2020-5223)

CM-20201201-1037

ADJUDICATION - CONTRAT OS-SP-30048

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat OS-SP-30048 à Affleck de la Riva, architectes s.e.n.c. pour les services professionnels, projet multidisciplinaire, pour la préparation du programme fonctionnel et technique (PFT), des plans et devis ainsi que les services durant la construction dans le cadre des travaux de rénovation et de mise aux normes de l'hôtel de ville, de reconstruction de l'annexe du bâtiment et d'aménagement extérieur, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres, à savoir:

la phase «planification - élaboration du programme fonctionnel et technique» comprenant les services préparatoires ainsi que l'élaboration du programme fonctionnel et technique (PFT), au montant de 160 390,12 \$;

la phase «réalisation - élaboration des plans et devis et appel d'offres pour les travaux», comprenant la préparation des plans et devis, l'analyse des risques et de la valeur, ainsi que les services de support pour l'appel d'offres des travaux, au montant de 789 809,27 \$;

la phase «exécution - surveillance des travaux», au montant de 517 416,24 \$;

la phase «clôture - fermeture des dossiers», comprenant l'acceptation provisoire et l'acceptation définitive, au montant de 18 396 \$;

les phases «autres services» et «autres frais», comprenant les services de gestion et de coordination, de développement durable, de mise en service de base ainsi que les services pour la gestion en mode BIM et tous les autres services et frais directs ou indirects reliés à ces besoins, au montant de 269 961,30 \$;

ces 3 derniers montants étant sous réserve de l'approbation des crédits requis et des approbations légales;

et dans un premier temps, d'autoriser la firme susdite à procéder aux phases «planification - élaboration du



programme fonctionnel et technique», «réalisation - élaboration des plans et devis et appel d'offres pour les travaux», «autres services» et «autres frais» dès que le chargé de projet responsable du dossier l'aura avisée par écrit et que les documents conformes exigés par le Service de l'approvisionnement auront été remis à ce service;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat OS-SP-30048.

ADOPTÉ

(SD-2020-4861)

CM-20201201-1038

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-29671

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Éric Morasse
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

d'autoriser des crédits supplémentaires de 919 802,98 \$ pour la contingence du contrat SP-29671 relatif à des travaux de réhabilitation des lots 1 357 783, 1 357 784 et 1 357 659 du cadastre du Québec de l'ancienne zone industrielle BASF à Saint-François, Règlement L-12725.

Les conseillers Michel Poissant et Paolo Galati demandent que le procès-verbal fasse mention de leur dissidence.

ADOPTÉ

(SD-2020-5122)

CM-20201201-1039

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - INGÉNIERIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Éric Morasse

et résolu à l'unanimité:

d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 52 391,23 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de CIMA+ pour des services professionnels rendus suite au mandat OS-9992 qui lui a été confié par la résolution CE-2012-120 dans le dossier des travaux de reconstruction du pont reliant l'île Jésus à l'île Bigras (chemin Dupont), Règlement numéro L-11883, prévus au contrat SP-29055.

ADOPTÉ

(SD-2020-4735)

CM-20201201-1040

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - INGÉNIERIE



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 28 476,43 \$, requis pour défrayer le coût des honoraires de CIMA+ pour des services professionnels rendus suite au mandat OS-10319 qui lui a été confié par la résolution CE-2014-3674 dans le dossier des travaux de reconstruction du pont reliant l'île Bigras à l'île Verte (chemin des Trilles), Règlement numéro L-12162, prévus au contrat SP-29055.

ADOPTÉ

(SD-2020-4735)

CM-20201201-1041

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - BONIFICATION DU
CONTRAT SP-29883

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits au montant de 452 877 \$, taxes nettes incluses, pour la bonification du contrat SP-29883 relatif à des travaux de reconstruction de la conduite d'aqueduc sur le boulevard Arthur-Sauvé, et ce, à même les sommes disponibles à la réserve financière pour le service de l'eau;

d'autoriser une dépense pour la bonification n'excédant pas 495 959,03 \$ en lien avec l'avenant AAP-01 au rapport de reddition de comptes dudit contrat joint au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2020-4803)

CM-20201201-1042

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION
DE CONTRAT OS-SP-28787

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser, dans le cadre de la préparation des plans et devis pour l'installation de 7 stations de remplissage d'eau potable sur le réseau d'aqueduc de la Ville, prévue au contrat OS-



SP-28787, lot 2, des honoraires professionnels supplémentaires au montant de 31 825,08 \$ à CIMA+ s.e.n.c.

ADOPTÉ

(SD-2020-4995)

CM-20201201-1043

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-29650

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires de 354 482,61 \$ pour la contingence du contrat SP-29650 relatif à des travaux de réhabilitation de 2 ponts (21021 et 21056) et d'une passerelle (21025).

ADOPTÉ

(SD-2020-5181)

CM-20201201-1044

APPROBATION - PLAN DIRECTEUR D'ÉCLAIRAGE DE RUE DE LA VILLE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le plan directeur d'éclairage de rue de la Ville de Laval.

ADOPTÉ

(SD-2020-5323)

CM-20201201-1045

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-30066

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Virginie Dufour

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires de 43 929,38 \$ pour la contingence du contrat SP-30066 relatif à des travaux de pavage du stationnement situé au 214, boulevard Sainte-



Rose.

ADOPTÉ

(SD-2020-5313)

CM-20201201-1046

LOCATION - HEURES DE GLACES - PLACE BELL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la location jusqu'à 1 500 heures pour la patinoire d'entraînement à la Place Bell jusqu'au montant maximal de 531 184,50 \$ afin de couvrir les besoins des associations sportives de glace pour la saison 2020-2021.

ADOPTÉ

(SD-2020-4351)

CM-20201201-1047

RATIFICATION - PREMIER ET DEUXIÈME
AVENANTS - ENTENTE SECTORIELLE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

de ratifier l'approbation des premier et deuxième avenants à l'entente sectorielle pour la mise en oeuvre de la Politique régionale de développement social de Laval 2019-2022 intervenue entre la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, la Ville de Laval et le Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, direction de santé publique.

ADOPTÉ

(SD-2020-4974)

CM-20201201-1048

APPROBATION - ENTENTE FINALE ET ACTE DE
SERVITUDE - FABRIQUE DE LA PAROISSE DE
SAINTE-ROSE-DE-LIMA

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Virginie Dufour

APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente finale et l'acte de servitude à intervenir



entre la Ville de Laval et La Fabrique de la paroisse de Sainte-Rose-de-Lima concernant l'aménagement de la Berge des Baigneurs, lot 1;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2020-5178)

CM-20201201-1049

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-29858

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Éric Morasse

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser des crédits supplémentaires au montant de 46 093 \$, taxes nettes incluses, pour la contingence du contrat SP-29858 relatif à des travaux de resurfaçage de chaussées, phase 3, lot 1, et ce, à même les sommes disponibles pour le paiement comptant des immobilisations.

ADOPTÉ

(SD-2020-4642)

CM-20201201-1050

RÉSOLUTION ABROGÉE - TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023

ATTENDU QUE, par la résolution CM-20201104-970, la Ville s'engageait à respecter les modalités du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 qui s'appliquent à la Ville de Laval;

la Ville s'engageait à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

la Ville approuvait le contenu et autorisait l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la



programmation de travaux version numéro 1 jointe au sommaire décisionnel et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

la Ville s'engageait à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des 5 années du programme;

la Ville s'engageait à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

la Ville attestait, par la présente, que la programmation de travaux jointe au présent sommaire décisionnel comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles;

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a informé la Ville que ladite résolution n'était pas conforme au modèle du ministère et qu'une nouvelle résolution conforme aux exigences du MAMH est requise;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'abroger la résolution CM-20201104-970.

ADOPTÉ

(SD-2020-5369)

CM-20201201-1051

TAXE SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

EN CONSÉQUENCE,

sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

de s'engager à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation des travaux numéro 1 jointe au présent sommaire décisionnel et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;

la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux numéro 1 jointe au présent sommaire décisionnel comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉ

(SD-2020-5369)

CM-20201201-1052

NOMINATION - DIRECTEUR - SÉCURITÉ INCENDIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Patrick Taillefer au poste de directeur du Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.



ADOPTÉ

(SD-2020-5229)

CM-20201201-1053

NOMINATION - CONSEILLER À LA DIRECTION -
SÉCURITÉ INCENDIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules

APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. René Daigneault au poste de conseiller à la direction au Service de sécurité incendie, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville la convention d'emploi requise.

ADOPTÉ

(SD-2020-5168)

CM-20201201-1054

NOMINATION - DIRECTEUR DÉLÉGUÉ CONSEILS
STRATÉGIQUES - BUREAU DE LA PERFORMANCE
ORGANISATIONNELLE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib

APPUYÉ PAR : Virginie Dufour

et résolu à l'unanimité:

de nommer M. Luc Goulet au poste de directeur délégué conseils stratégiques au Bureau de la performance organisationnelle, et ce, aux conditions apparaissant au présent sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2020-5198)

CM-20201201-1055

TOPONYMIE - PARC ARMAND-FRAPPIER

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Trottier

APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de nommer le futur parc qui pourrait être aménagé suite à



l'acquisition, par la Ville, d'une partie du lot 5 147 089 (lot projeté 6 387 360) du cadastre du Québec «Parc Armand-Frappier», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2020-42.

ADOPTÉ

(SD-2020-5225)

CM-20201201-1056

**AUGMENTATION - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS**

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aram Elagoz
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'approuver une augmentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) afin d'y ajouter le projet «Acquisition d'une partie du lot 5 147 089 (lot projeté 6 387 360) avec bâtiment dessus érigé situé au 520, boulevard des Prairies», au montant de 7 189 600 \$, taxes nettes incluses, dont la totalité est prévue en 2021.

ADOPTÉ

(SD-2020-5234)

CM-20201201-1057

ACCEPTATION - OFFRE DE VENTE - LOT P.5 147 089

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Aram Elagoz

et résolu à l'unanimité:

d'accepter l'offre de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), ses représentants, successeurs ou ayants droit, de vendre à la Ville pour la somme de 6 840 480 \$ une partie du lot 5 147 089 (lot projeté 6 387 360) du cadastre du Québec, d'une superficie de 27 714,9 mètres carrés, avec bâtiment dessus érigé situé au 520, boulevard des Prairies, le tout selon les termes et conditions de la promesse bilatérale de vente et d'achat;

de mandater Me Dominique Gravel, notaire de l'étude Laferrière et Gravel Notaires inc., pour préparer l'acte notarié requis;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ



(SD-2020-5234)

CM-20201201-1058

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12632

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie et modifiant le Règlement L-10378 concernant l'utilisation, l'aménagement et l'entretien de la partie non utilisée de l'emprise d'une voie publique, le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée et les travaux connexes ainsi que le Règlement L-12183 concernant la tarification des services de l'eau.

(SD-2020-4889)

CM-20201201-1059

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12760

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12760 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour le paiement des coûts attribuables à la construction d'une conduite d'égout sanitaire dans le cadre des travaux prévus au projet 100 089 (DSM 001 / phase 1) et décrétant le remboursement partiel du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2020-3956)

CM-20201201-1060

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12782

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12782 modifiant le Règlement L-12494 visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement de systèmes de chauffage résidentiels au mazout par des systèmes alimentés exclusivement à l'électricité ou utilisant des énergies renouvelables.

(SD-2020-4138)

CM-20201201-1061

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-12797

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-12797 modifiant le Règlement L-12659 remplaçant le Règlement L-12196 et décrétant un programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2020-5018)

CM-20201201-1062

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE SOUTIEN



de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au présent sommaire décisionnel et traitées par le Service des finances durant le mois d'octobre 2020 et encourues durant l'année 2020 par les conseillers de la Ville de Laval, et ce, tel que requis par l'article 22 du Règlement L-12625.

(SD-2020-4415)

CM-20201201-1063

DÉPÔT - BILAN DES TRAVAUX - FONDS PLACE-DU-SOUVENIR

de prendre acte du bilan des travaux du Fonds Place-du-Souvenir pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019.

(SD-2020-4948)

CM-20201201-1064

LISTE DES CONTRATS - OCTOBRE 2020

de prendre acte de la liste des contrats pour le mois d'octobre 2020, comme elle est préparée par le Service de l'approvisionnement le 12 novembre 2020, le tout conformément à l'article 477.3, alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2020-5138)

CM-20201201-1065

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12632

Le conseiller Éric Morasse donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12632 concernant l'utilisation des poteaux d'incendie et modifiant le Règlement L-10378 concernant l'utilisation, l'aménagement et l'entretien de la partie non utilisée de l'emprise d'une voie publique, le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée et les travaux connexes ainsi que le Règlement L-12183 concernant la tarification des services de l'eau.

(SD-2020-4889)

CM-20201201-1066

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12760

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12760 décrétant l'emploi de deniers du fonds



général pour le paiement des coûts attribuables à la construction d'une conduite d'égout sanitaire dans le cadre des travaux prévus au projet 100 089 (DSM 001 / phase 1) et décrétant le remboursement partiel du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2020-3956)

CM-20201201-1067

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12782

Le conseiller Aram Elagoz donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12782 modifiant le Règlement L-12494 visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement des systèmes de chauffage résidentiels au mazout par des systèmes alimentés exclusivement à l'électricité ou utilisant des énergies renouvelables.

(SD-2020-4138)

CM-20201201-1068

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-12797

Le conseiller Paolo Galati donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-12797 modifiant le Règlement L-12659 remplaçant le Règlement L-12196 et décrétant un programme de revitalisation des bâtiments patrimoniaux sur le territoire de la Ville de Laval.

(SD-2020-5018)

Les points 13.5 et 13.6 de l'ordre du jour sont retirés.

CM-20201201-1069

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

La présidente Christiane Yoakim constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h avec une résolution d'ajournement, et ce, conformément à l'article 2.7 du Règlement numéro L-12286;

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Stéphane Boyer

d'ajourner la séance au mercredi 2 décembre 2020 à 16 h.



À 23 h, la séance est ajournée au mercredi 2 décembre 2020
à 16 h.

Mme Christiane Yoakim, présidente du conseil

Me Valérie Tremblay, greffière